



La Musique du Royal 22^e Régiment canadien, devant le palais du prince Rainier III de Monaco. On aperçoit à la fenêtre le prince et son fils héritier.

Rainier III et son fils, le prince héritier, Albert, ont suivi la parade depuis les fenêtres du palais.

La tournée s'est terminée par une journée touristique à Bargemon, petit village situé dans le Haut-Var. Les musiciens y donnèrent un banquet gas-

tronomique et leur directeur, le major Pierret y fut intronisé "chevalier de l'Ordre des moulins à huile de Provence" (la région est spécialisée dans la production d'huile d'olive). Ce fut vraiment une journée de détente après une semaine de travail intense.

Visite du président de Tanzanie

Le président Julius K. Nyerere, de Tanzanie, a fait une visite officielle à Ottawa, du 1^{er} au 3 août, à l'invitation du premier ministre M. Trudeau. Les deux chefs de gouvernement ont profité de cette rencontre pour discuter de sujets d'intérêt commun.

Le président Nyerere était accompagné du ministre des Affaires étrangères, M. Benjamin Mkapa, et d'autres personnalités officielles. Après son séjour à Ottawa, le président Nyerere s'est rendu aux États-Unis.

Un permis d'exploitation est accordé à Air Inuit

La Commission canadienne des Transports (CCT) a accordé un permis d'exploitation à la société Air Inuit Ltée, l'autorisant à desservir plusieurs points du nord du Québec et des Territoires du Nord-Ouest.

Cette société, qui devient ainsi la première compagnie aérienne, appartenant à des Inuit, a obtenu un permis

d'exploitation du gouvernement fédéral, pourra également offrir un service d'affrètements et de vols spécialisés à partir de Fort Chimo, au Québec.

La Commission a accordé aussi un permis d'exploitation à la compagnie Airgava de Schefferville, qui offrira une liaison entre Schefferville et Fort Chimo.

La CCT a, d'autre part, autorisé la compagnie *Austin Airways* à ajouter Fort Chimo à ses liaisons sur les rives de la baie d'Hudson, et retiré le permis d'exploitation qui permettait à la compagnie *Survair* de desservir jusqu'à maintenant l'Ungava.

Québecair, qui avait demandé l'autorisation d'ajouter Fort Chimo à ses liaisons, n'a pas obtenu gain de cause devant la Commission canadienne des Transports.

Le gouvernement fédéral et celui du Québec étaient intervenus tous deux lors des audiences de la Commission.

Le ministère des Affaires indiennes avait soutenu la demande de permis présentée par Air Inuit, tandis que le gouvernement du Québec avait fait valoir devant les membres de la Com-

mission l'importance d'accorder un permis d'exploitation à une compagnie québécoise. Le gouvernement du Québec avait par la suite précisé qu'Air Inuit répondait à ses exigences et qu'elle était une compagnie québécoise.

Air Inuit a été mise sur pied par l'Association des Inuit du nord du Québec grâce à l'important dédommagement versé à la suite des travaux de la baie James.

Elle assurera la liaison entre Fort Chimo, Leaf Bay, Aupauluk, Payne Bay, Koartak, Wakeham Bay, Deception Bay, Sugluk et George River, au Québec, et Port Burwell, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Témoignage de gratitude envers les citoyens de Lahr



L'amiral Robert H. Falls, chef intérimaire de l'État-major de la Défense, offre un authentique mâit totémique à M. Phillip Brücker, Oberbürgermeister de Lahr, en République fédérale d'Allemagne. Par ce geste, les membres des Forces armées canadiennes en Europe ont voulu marquer le dixième anniversaire de leur présence à Lahr et remercier les citoyens de cette ville de leur chaleureuse hospitalité.